



Politique familiale et des aînés



Mot du maire



C'est avec une grande fierté que nous vous présentons une mise à jour de la politique familiale et des aînés accompagnée de son plan d'action. À cet effet, le conseil municipal est convaincu qu'une communauté qui pose des actions pour ses familles se transforme toujours en un milieu où il fait bon vivre pour éduquer ses enfants et prendre soins de ses aînés.

Vous serez à même de constater en parcourant les pages qui suivent à quel point nous favorisons les activités familiales, particulièrement celles qui sont liées aux saines habitudes vie, à l'activité physique et au vieillissement actif. Avec la collaboration du comité famille de la Ville, nous avons misé sur le développement de nouveaux projets et d'activités participatives pour que Varennes demeure une ville exemplaire.

À titre de maire et également comme président du conseil d'administration du Carrefour action municipale et famille (CAMF), je suis fier de travailler avec des élus et des bénévoles qui nous permettent de bâtir un cadre de vie où les citoyens deviennent complices pour développer les meilleurs services aux familles et aux aînés.

Grâce à la collaboration des familles de toutes les générations, nous réussissons à vous offrir un plan d'action adapté à votre milieu de vie et à affirmer fièrement que la famille est l'Atout de Varennes! Inspiré du jeu de cartes qui a toujours diverti les rencontres familiales, l'Atout symbolise la force qui caractérise le portrait des familles varennoises. Le jeu de cartes illustre l'alliance des générations entre elles et le plaisir de se rassembler en famille pour jouer entre enfants, parents et grands-parents.

L'implication active des varennois dans leur milieu conduit à l'épanouissement de nos jeunes et moins jeunes. Soyez donc assurés que le conseil municipal travaille continuellement à trouver des solutions aux enjeux que vivent les familles dans le but ultime de leur apporter le meilleur soutien qui soit.

Enfin, je tiens à féliciter les membres du comité famille de la Ville, présidé par le conseiller municipal Gaéтан Marcil, ainsi que le personnel des Services récréatifs et communautaires pour l'excellent travail accompli.

Le maire,


Martin Dampousse

Mot du président du comité famille



C'est avec plaisir que je me joins au comité famille pour vous dévoiler la mise à jour de la politique familiale et des aînés de la Ville. Nous sommes fiers de vous présenter le résultat d'un travail qui a impliqué les citoyens dans un esprit de solidarité. Cette politique présente les familles varennoises et inclut un plan d'action qui exprime leurs attentes à l'égard de l'administration municipale en matière de sécurité, de milieu de vie, d'accès aux services et de communications. Il s'agit d'un outil qui permettra au conseil municipal d'orienter ses décisions en fonction des réalités que vivent les familles de Varennes.

Cette politique n'aurait pu se construire sans la participation de citoyennes et citoyens bénévoles que nous tenons à remercier chaleureusement. D'abord, les membres du comité famille pour leur temps et leur engagement ; les familles qui ont participé aux consultations pour leurs suggestions ; le personnel des services municipaux ; le ministère de la Famille du Québec pour son support financier ainsi que l'organisme Carrefour action municipale et famille pour son expertise professionnelle.

Le Comité famille de la Ville de Varennes :

Madame Lise Fournier

Madame Morgane Widmer

Monsieur Raymond Gélinas

Madame Geneviève Monat

Madame Marie-Andrée Bolduc

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gaëtan Maril'. The signature is fluid and cursive.

Gaëtan Maril,

Conseiller municipal

Table des matières

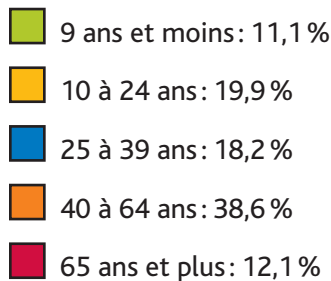
PORTRAIT DE FAMILLE	6
DÉFINITION DE LA FAMILLE	10
NOS VALEURS	11
NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES FAMILLES ET DES AÎNÉS	12
NOS CONDITIONS GAGNANTES : POUR FAIRE DE CETTE POLITIQUE UN SUCCÈS	13
AXES D'INTERVENTION	14
LA MISE EN ŒUVRE ET LE SUIVI DE LA POLITIQUE	19
CONCLUSION	20
REMERCIEMENTS	21

Portrait de famille

Selon les données du décret 2015, la population de Varennes s'établissait à 21 475 soit une croissance de 1,4 % depuis 2011 et de 6,9 % depuis 2001.

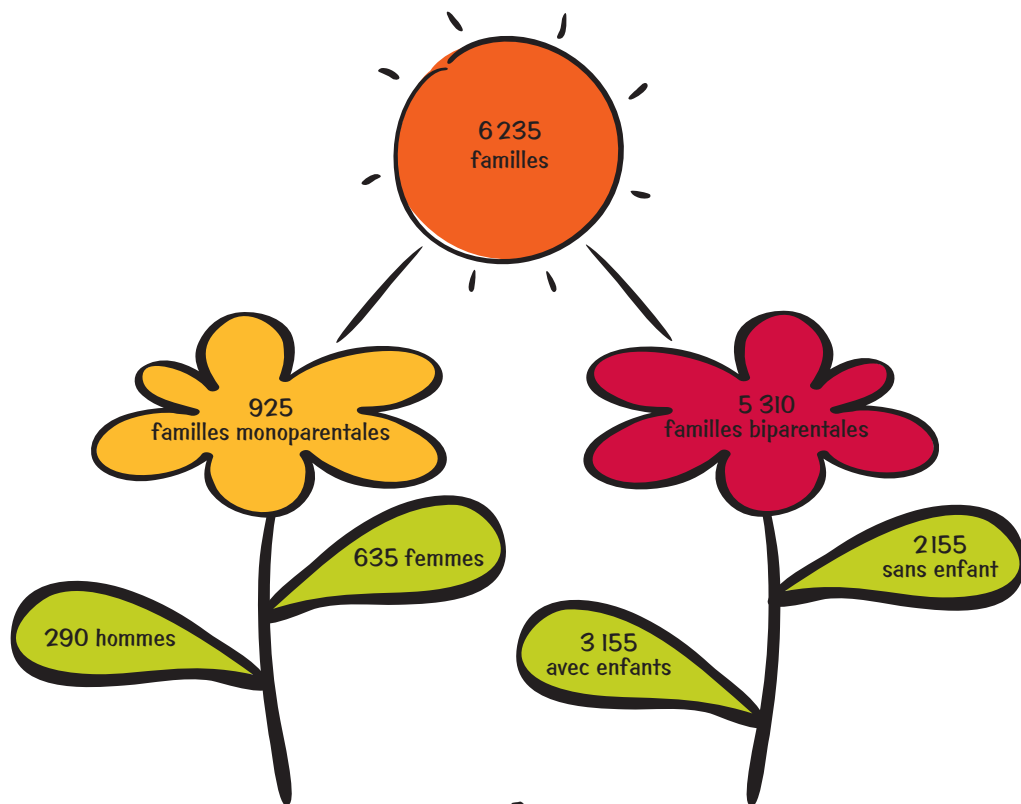
LA POPULATION DE VARENNES

Tout comme la société québécoise, le vieillissement de la population continue de marquer la réalité de la municipalité. En 2015, les personnes âgées de 65 ans et plus représentaient 12,1 % de la population totale soit une croissance de 61,5 % par rapport à l'année 2001. On observe également que le groupe de personnes âgées de 40 à 64 ans représentait toujours le contingent le plus élevé (38,6 %). Le groupe des enfants de 9 ans et moins représentait quant à eux 11,1 % de la population totale, soit une baisse de 16,4 % depuis 2001.



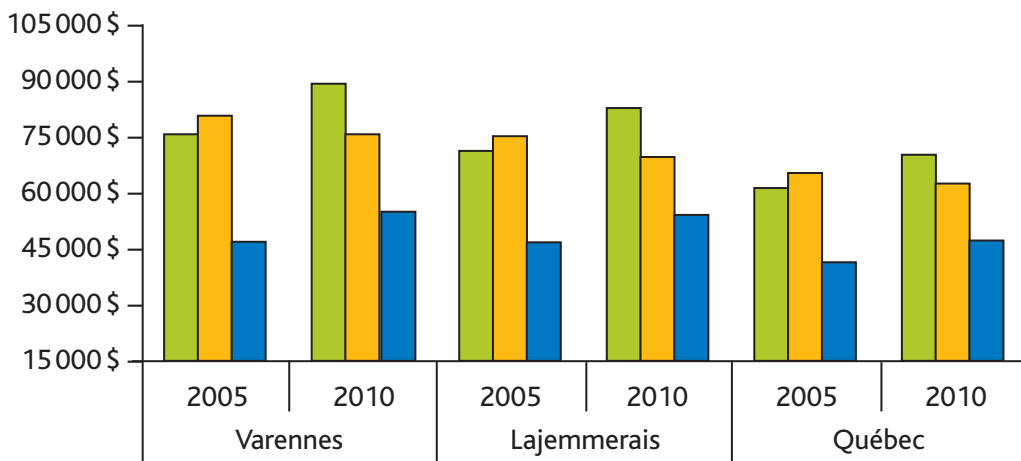
LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

Selon le recensement de 2011, on comptait 6 235 familles varennoises, ce qui représente une faible augmentation (1%) depuis 2006. Notons également que 85,2% des familles sont biparentales alors que 14,8% sont monoparentales. Somme toute, le portrait des familles de Varennes est presque identique à celui affiché lors du recensement de 2006.



LA SITUATION FINANCIÈRE DES FAMILLES

Le revenu moyen après impôt des familles de Varennes en 2010 était de 86 820 \$ soit une augmentation de 18 % par rapport à 2005.



- ensemble des familles
- familles biparentales
- familles monoparentales

LES SAINES HABITUDES DE VIE AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS

Plusieurs initiatives ont été mises en place ces dernières années afin de favoriser les environnements favorables à la santé et aux saines habitudes de vie.

Le saviez-vous ?

Depuis l'été 2016, Varennes donne accès à son terrain synthétique à ses citoyens afin de permettre à ceux-ci de l'utiliser librement.

Le Marché du mercredi compte une trentaine de marchands qui offrent aux citoyens, à chaque mercredi du mois de juin au mois d'août, une gamme de produits locaux, frais et abordables.

L'événement Congé de devoirs, devoir bouger accueille chaque année près de 800 jeunes des écoles primaires de Varennes, pour bouger dans le cadre d'une séance d'activité physique avec une personnalité connue.

Le Service des travaux publics effectue le déneigement de près de 19 km de pistes et de bandes cyclables dans le but de les rendre praticables en toutes saisons.

Au cours des dernières années, plusieurs mesures d'atténuation de la vitesse automobile ont été mises en place afin d'accroître le sentiment de sécurité de la population, les incitant ainsi à se déplacer à pied ou à vélo dans la municipalité. Parmi celles-ci, les électroradars, les dos d'âne et les traverses piétonnières.



Définition de la famille

La définition retenue aux fins de cette politique témoigne d'une vision inclusive, non restrictive et du caractère évolutif de la famille.

La famille est un groupe intergénérationnel uni par divers liens (enfants, parents, aînés) et animé par un projet de vie commun qui évolue au cours des différentes étapes de la vie. C'est au sein de la famille que se partage et se transmet une grande diversité d'expériences de vie, de savoirs et de valeurs.

Nos valeurs

Notre communauté, pour être dynamique, doit s'appuyer sur des valeurs portées par l'ensemble de ses citoyens. Les cinq valeurs suivantes sont le gage d'une communauté qui place le verbe « être » au cœur de ses préoccupations.

- Être accueillant
- Être respectueux
- Être équitable
- Être solidaire
- Être fier d'appartenir à sa communauté



Notre engagement auprès des familles et des aînés

Par cette politique, la Ville de Varennes...

Confirme sa volonté d'offrir à tous les membres d'une famille un milieu de vie de qualité, un milieu de vie à l'échelle humaine qui encourage leur autonomie et leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Propose un projet de société porteur d'avenir qui place la famille et les aînés au centre des réflexions et qui se traduit par la mise en place d'opportunités qui permettront à ceux-ci de s'épanouir et de contribuer activement au développement de la communauté d'aujourd'hui et de demain.

Présente un projet mobilisateur qui saura rallier les forces du milieu et qui valorisera l'engagement de l'ensemble de la collectivité envers les familles et l'engagement des familles dans la collectivité.

Nos conditions gagnantes : pour faire de cette politique un succès

Pour faire de cette politique un succès et réaliser le plan d'action qui s'y rattache, il faut réunir certaines conditions essentielles. À cet effet, la ville invite les acteurs du milieu (municipaux, communautaires, institutionnels) qui oeuvrent auprès des familles et des aînés à :

- 1. Entretenir la volonté d'agir.**
- 2. Porter un regard qui se traduit par une ouverture et une réponse aux besoins et attentes des familles et des aînés d'aujourd'hui.**
- 3. Évoluer au rythme des besoins de tous les membres d'une famille ; de l'enfant à l'aîné.**
- 4. Faciliter l'accessibilité aux ressources collectives et à l'information.**
- 5. Valoriser le potentiel et faciliter la participation de tous les membres d'une famille.**
- 6. Mettre en commun l'expertise et les ressources présentes dans la communauté.**

Axes d'intervention

Pour la Ville, cette mise à jour de la politique et du plan d'action permet de jeter un regard neuf sur les enjeux actuels vécus par les familles et les aînés de Varennes.

Les objectifs spécifiques qui sont présentés dans cette politique et les actions qui s'y rattachent permettront de poursuivre les interventions auprès de tous les membres de la famille.

Quatre (4) axes ont été identifiés pour articuler l'intervention de la Ville :

- La sécurité du milieu de vie
- Le dynamisme du milieu de vie
- L'accès aux services et l'aménagement du milieu de vie
- Les communications

1) LA SÉCURITÉ DU MILIEU DE VIE

Les attentes exprimées par les citoyennes et citoyens ne laissent aucun doute sur l'importance d'habiter un milieu de vie en toute quiétude, particulièrement les personnes qui sont en situation de vulnérabilité et les parents qui sont très sensibles à tout ce qui assure la sécurité de leurs enfants.

Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés un environnement sécuritaire, la Ville s'engage à :

- ♣ **Miser sur la prévention et la sensibilisation en matière de sécurité.**
- ♣ **Permettre à tous les membres d'une famille de se sentir en sécurité dans leur milieu de vie.**



2) LE DYNAMISME DU MILIEU DE VIE

Proposer un milieu de vie dynamique c'est aussi donner l'opportunité de tisser des liens entre les familles, les cultures et les générations, de nourrir le sentiment d'appartenance et de contribuer à l'intégration de saines habitudes de vie dans le quotidien de tous les membres d'une famille.

Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés un environnement dynamique, la Ville s'engage à :

- ◆ **Proposer une offre de services diversifiée et accessible qui permet à tous les membres d'une famille d'adhérer à un mode de vie actif et sain.**
- ◆ **Contribuer à la création d'un milieu de vie propice aux relations familiales et intergénérationnelles.**
- ◆ **Reconnaître et soutenir l'action communautaire, le bénévolat et les diverses associations.**

3) L'ACCÈS AUX SERVICES ET L'AMÉNAGEMENT DU MILIEU DE VIE

Un milieu de vie pensé en fonction des familles et des aînés doit permettre à ces derniers d'avoir accès à une habitation qui répond à leurs besoins et à certains services de proximité.

Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés un environnement aménagé selon leurs besoins et attentes, la Ville s'engage à :

- ♣ **Privilégier le développement d'aménagements favorables aux déplacements actifs.**
- ♣ **Mettre en valeur les parcs et les aménagements de la Ville.**
- ♣ **Favoriser le développement et l'accessibilité aux services de transports adaptés, collectifs et alternatifs.**



4) LES COMMUNICATIONS

Faciliter l'accès à l'information pose de nombreux défis et implique que les moyens qui sont utilisés puissent rejoindre efficacement les familles et les aînés en portant une attention particulière aux personnes plus vulnérables.

Afin de continuer d'offrir à nos familles et nos aînés une information de qualité, la Ville s'engage à :

♥ **Améliorer l'accessibilité et la visibilité de l'information destinée aux familles et aux aînés.**



La mise en œuvre et le suivi de la politique

Pour assurer la mise en œuvre de ce nouveau plan d'action triennal, la Ville entend :

- **Mandater les Services récréatifs et communautaires pour assurer la coordination de la mise en œuvre du plan d'action, en concertation avec l'ensemble des services municipaux et des organismes du milieu concernés.**
- **Maintenir un élu(e) responsable des dossiers familles et aînés au sein du conseil municipal.**
- **Mettre en place un comité de suivi de la politique familiale qui aura le mandat de soumettre des avis et d'émettre des recommandations quant à la mise en œuvre et au suivi du plan d'action.**
- **Effectuer un bilan annuel du plan d'action à la lumière des progrès réalisés, des changements qui s'opèrent dans l'environnement et des consensus dégagés quant aux objectifs à atteindre.**
- **Réaliser une mise à jour du plan d'action sur une base triennale.**

De plus, la Ville souhaite maintenir une approche intégrée visant la cohérence et l'arrimage entre les différents plans et politiques, qui encadrent le développement de Varennes. Une approche qui invite les acteurs municipaux ainsi que ses partenaires locaux et régionaux à joindre leurs compétences et leurs expertises dans la réalisation des actions.

Conclusion

Il suffit de marcher dans ses rues, de fréquenter ses parcs et de participer aux activités qu'elle propose pour constater que Varennes bénéficie déjà d'atouts indéniables pour les familles et les aînés, qui contribuent à leur épanouissement. Avec cette mise à jour, la Ville poursuit ses efforts afin d'offrir un milieu de vie dynamique qui nourrit le sentiment d'appartenance, qui favorise les relations entre les citoyens et qui leur donne la chance de participer activement au développement de leur communauté.

Pour Varennes, une politique familiale c'est avant tout un projet collectif qui interpelle tous les acteurs de la communauté et particulièrement les familles et les aînés.



Remerciements

Une politique familiale ne saurait s'élaborer et se construire sans le travail, la ténacité et la passion de nombreuses personnes. À cet égard, nous tenons à remercier :

- les membres du comité famille, qui ont par leur générosité, leur engagement et leur expertise, contribué à ce nouveau plan d'action;
- les familles, les aînés ainsi que les organismes, qui ont participé aux consultations réalisées dans le cadre de la démarche. Leur collaboration a permis d'alimenter ce projet de suggestions adaptées aux réalités des familles et des aînés;
- les membres du personnel de l'administration municipale qui ont participé à l'une ou l'autre des étapes de la démarche;
- le ministère de la Famille du Québec pour sa contribution financière à la réalisation de cette politique ainsi que le Carrefour action municipale et famille pour son expertise professionnelle.



En partenariat avec :



PUBLICATION
Ville de Varennes

PRODUCTION
Comité famille de Varennes

RÉALISATION
Conception graphique, amarantedesign.ca



VARENNES